

## Table des matières

Sommaire .....	7
Sigles et abréviations .....	9
<i>Sandrine TURGIS</i>	
Propos introductifs .....	13
I. Les particularités des données numériques des migrants et des réfugiés ...	16
A. Des données numériques omniprésentes dans le parcours des migrants et des réfugiés .....	16
1. <i>Le reflet de la place grandissante prise par le numérique dans la société</i> ...	17
2. <i>La conséquence du déploiement massif de systèmes d'information                 à grande échelle en matière d'asile, d'immigration                 et de contrôle des frontières extérieures de l'UE</i> .....	18
B. La place grandissante prise par les identifiants biométriques des migrants et des réfugiés .....	21
1. <i>L'expansion du recours aux identifiants biométriques relatifs aux migrants                 et aux réfugiés dans le cadre des systèmes d'information à grande échelle</i> ...	21
2. <i>La banalisation du recours à la biométrie comme moyen d'identification                 et d'authentification des migrants et des réfugiés</i> .....	23
II. Les enjeux des données numériques pour les migrants et les réfugiés .....	25
A. La protection des données à caractère personnel et du droit à la vie privée des migrants et des réfugiés .....	25
1. <i>Quelle effectivité pour les droits fondamentaux des migrants                 et des réfugiés ?</i> .....	25
2. <i>Comment s'assurer du respect des droits fondamentaux des migrants                 et des réfugiés face à l'élargissement des finalités du traitement des données                 dans les systèmes d'information à grande échelle de l'UE ?</i> .....	27
B. Le recours aux données numériques des migrants et des réfugiés en tant que preuve dans le contentieux de l'asile .....	28
1. <i>Le renouvellement des problématiques relatives à la documentation                 du récit des demandeurs d'asile ?</i> .....	28
2. <i>L'émergence de nouvelles hypothèses de risque de persécution ?</i> .....	30
Conclusion .....	32

*Première partie*

**Les données numériques mobilisées  
dans le cadre du contrôle aux frontières  
et de la politique européenne d'asile et d'immigration**

**Les données récoltées et leur utilisation** ..... 35

*Frédérique MICHÉA*

Les finalités des systèmes d'information européens à vocation migratoire.

L'Union européenne et la tentation du panoptique ..... 37

I. Le respect du principe des finalités au fondement  
de l'usage des systèmes d'information européens ..... 40

A. La signification du principe des finalités appliqué  
aux systèmes d'information européens ..... 40

1. *La spécification des fins de la collecte des données* ..... 41

2. *La compatibilité de l'utilisation des données  
avec des objectifs prédéterminés* ..... 44

B. La portée du principe des finalités à l'épreuve  
des systèmes d'information européens ..... 45

1. *Le contenu des systèmes : la fuite en avant biométrique* ..... 45

2. *L'accroissement de la population migrante visée par les systèmes* ..... 48

3. *La fuite en avant technologique commune à tous les systèmes* ..... 49

II. La mise en œuvre dégradée du principe des finalités  
dans le cadre des systèmes d'information européens ..... 50

A. Le croisement des finalités de traitement des systèmes ..... 51

B. La quête d'interopérabilité des systèmes ..... 56

Conclusion ..... 61

*Carole BILLET*

Les agences de l'UE et les données numériques relatives

aux migrants et réfugiés ..... 65

I. Le rôle croissant des agences dans le recueil  
de données numériques relatives aux migrants et réfugiés ..... 68

A. Les missions confiées aux agences impliquant le recueil  
de nombreuses données numériques ..... 68

B. La possibilité encadrée de recueillir des données à caractère personnel .... 71

II. Le rôle pluriel des agences dans l'utilisation des données numériques  
des migrants et des réfugiés ..... 73

A. Le traitement des données numériques ..... 73

B. Le transfert des données numériques ..... 76

*Laurent ROUSVOAL*

L'accès des services répressifs aux données de migrants et réfugiés présentes dans le fichier Eurodac .....	81
I. L'identification des incidences pénales .....	83
A. L'inversion du rapport entre l'Union européenne et les États-membres ....	84
B. La césure entre finalités de la collecte et de l'exploitation .....	85
II. Le développement des incidences pénales .....	88
A. Évolutions distinctes .....	88
B. Évolutions conjointes .....	91
Conclusion .....	92

## **Les données numériques et la protection des droits fondamentaux des migrants et des réfugiés .....**

95

*Cécile DE TERWANGNE*

Les droits fondamentaux à la vie privée et à la protection des données personnelles des migrants et des réfugiés .....	97
Introduction .....	97
I. Les valeurs liées à la protection des données à caractère personnel : la vie privée et la dignité humaine .....	100
A. Vie privée et protection des données .....	100
B. Dignité humaine et protection des données .....	102
II. Champ d'application des textes de protection des données .....	103
A. Notion de donnée à caractère personnel .....	103
B. Notion de traitement .....	104
III. Principes de protection .....	105
A. Loyauté du traitement des données .....	105
B. Principe de finalité .....	106
C. Exigence de qualité des données .....	109
D. Exigence d'un fondement légitime pour traiter les données .....	110
E. Régime plus protecteur pour les données sensibles .....	112
IV. Droits des personnes concernées .....	113
A. Le droit d'accès .....	114
B. Le droit de ne pas être soumis à une décision individuelle automatisée ..	115

*Maryline BOIZARD*

Les durées de conservation des données des migrants et des réfugiés .....	117
I. Les principes gouvernant les durées de conservation des données personnelles .....	120
A. L'auteur de la fixation des durées de conservation des données personnelles .....	120
B. Les critères de détermination des durées de conservation des données ..	121

II. Le régime spécifique des durées de conservation des données des migrants lors du contrôle aux frontières .....	122
A. L'allongement des durées de conservation dans les dispositifs de contrôle migratoire .....	123
B. L'effacement anticipé des données : contreponds des durées de conservation des données .....	124

*Lina JASMONTAITE*

Demandes d'asile dans les États-membres de l'UE : quelles limitations acceptables aux principes de protection des données et de la vie privée en temps de crise? .....	127
Introduction .....	127
I. Développement du cadre législatif européen pour les demandeurs d'asile .....	129
II. Cadre législatif européen applicable aux demandeurs d'asile .....	131
A. La directive « Procédure » révisée .....	131
B. La directive « Accueil » révisée .....	132
C. La directive « Qualification » révisée .....	132
D. Le règlement de Dublin et le règlement Eurodac révisés .....	133
E. La révision en cours de l'actuel cadre légal .....	134
III. Confirmer le récit d'un demandeur d'asile en consultant son appareil mobile .....	135
IV. Mais nous, les Européens, nous tenons à la protection de la vie privée et à la protection des données à caractère personnel, n'est-ce pas? .....	136
V. Approche de l'UE en matière de migration : associer la gestion des migrations à des objectifs de sécurité .....	138
VI. L'examen des appareils mobiles, une arme à double tranchant .....	139
Conclusion .....	140

*Seconde partie*

**Les données numériques mobilisées  
dans le cadre de l'assistance aux migrants et aux réfugiés  
ainsi que dans le contentieux de l'asile**

<b>Les données numériques et l'assistance apportée aux migrants et aux réfugiés .....</b>	<b>145</b>
---	------------

*Azza CHAOUCH BOURAOUI*

L'assistance numérique apportée aux migrants et aux réfugiés .....	147
I. Le traitement des données numériques pour venir en assistance aux migrants et aux réfugiés .....	149

A. La collecte des données personnelles des migrants et des réfugiés par les ONG à des fins d'assistance numérique .....	150
B. Le traitement du <i>big data</i> pour les actions humanitaires de cartographie .....	151
II. Les autres catégories d'assistance numérique au service des migrants et des réfugiés .....	153
A. L'assistance numérique visant à soutenir les migrants dans leurs différentes interactions avec les administrations du pays d'accueil .....	153
B. Les initiatives de formation au numérique ayant pour but d'intégrer les réfugiés dans le marché du travail ou dans le but de leur apprendre à protéger leur vie privée .....	154
 <i>Mihaela Anca AILINCAI</i>	
L'usage du numérique pour documenter (et prévenir) des cas de non-assistance à personne en danger en mer .....	157
I. Les faits .....	158
II. L'enquête de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe .....	161
III. Le projet Forensic Oceanography .....	165
IV. Les procédures judiciaires .....	168
 <b>Les données numériques et la preuve dans le cadre du contentieux de l'asile</b> .....	
173	
 <i>Thibaut FLEURY GRAFF</i>	
La « preuve numérique » dans le contentieux de l'asile .....	175
I. L'indifférence de principe du contentieux de l'asile quant au « mode de preuve » .....	176
A. Liberté de la preuve devant le juge administratif .....	176
B. Spécificités de la « preuve » devant le juge de l'asile .....	179
II. Un « mode de preuve » garant d'une meilleure justice? .....	181
A. Accessibilité et conservation de la « preuve numérique » .....	182
B. Conditions d'appréciation de la « preuve numérique » .....	185
 <i>Catherine-Amélie CHASSIN</i>	
Une vision européenne de la preuve numérique au service des réfugiés et des migrants .....	189
I. La preuve numérique au soutien de la crédibilité du récit d'asile .....	192
A. Conforter un récit initial fragile .....	192
B. Concilier la preuve numérique et les droits fondamentaux .....	194
II. L'administration de la preuve numérique .....	196
A. La preuve non produite .....	196
B. La charge de la preuve .....	198
	235

*Catherine BARREAU*

Preuve numérique : de la défiance à la confiance .....	203
I. Les maux .....	203
A. La charge de la preuve .....	203
B. L'objet de la preuve .....	204
C. Le moment de la preuve .....	205
D. Le mode de preuve .....	206
II. Les remèdes .....	213
A. Les remèdes technologiques .....	213
B. La standardisation .....	217
C. La régulation .....	220

*Sandrine TURGIS*

Propos conclusifs .....	223
I. Les données numériques des migrants et des réfugiés bénéficiant d'un hébergement d'urgence en France .....	223
II. Les travaux récents de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur le regroupement familial des réfugiés et des migrants dans les États membres du Conseil de l'Europe .....	226

<b>Les auteurs</b> .....	229
--------------------------	-----